

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU MARIN

Au Capital de 850.000 francs
divisé en 1.700 actions

RAPPORT

PRESENTE PAR L'ADMINISTRATEUR

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 20 Décembre 1943

Sur les Comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 1942

IMPRIMERIE-RELIURE
A. Besaudin
Fort-de-France Martinique
1943

SOCIÉTÉ ANONYME
DE
L'USINE DU MARIN

Au Capital de 850.000 francs
divisé en 1.700 actions

RAPPORT

PRESENTE PAR L'ADMINISTRATEUR

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 20 Décembre 1943

Sur les Comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 1942

Messieurs,

Conformément à l'article 27 de nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 1942.

PROVISIONS POUR RISQUES EN COURS

Dès 1939, sur proposition de ma part, et avec votre agrément nous avons ouvert à nos livres le compte " PROVISIONS POUR RISQUES EN COURS ". Depuis, chaque année à nos assemblées ordinaires, vous avez accepté, les risques croissant sans cesse, de laisser en report d'exercice, les sommes qui, normalement, devaient nous revenir sous forme de dividendes. Le montant total s'élève, comme vous pourrez vous en rendre compte à la lecture du rapport que je vous présente aujourd'hui à Fcs : 852.389.90 , provenant des versements effectués en

1939	pour la somme de	Frcs.....	432.500.00
1940	- - -	74 350.04
1941	- - -	345.539.86

Par suite de l'achat par l'Etat des sucres de la campagne 1942, les risques pour lesquels ces provisions avaient été constituées n'existant plus, je vous propose de vous verser au titre de :

Dividendes 1939 la somme de 250 francs

Dividendes 1940, la somme de 50 francs

Dividendes 1941, la somme de 200 francs

Ces trois dividendes à distribuer sous coupon n° 18

Ces paiements effectués, il resterait un reliquat de Frcs : 2 389.50, que je vous demande de m'autoriser à virer au compte "PROVISION POUR REMISE EN ETAT DU MATERIEL ET DES CULTURES"

Au titre de l'exercice 1942, je propose à votre agrément la mise en distribution, sous le coupon N° 19, de la somme de 225 francs se décomposant comme suit : 25 francs à titre d'intérêts statutaires et 200 à titre de dividendes.

CESSION DE TERRAIN

Je vous communique la demande que m'ont adressée Monsieur le Curé et Monsieur le Maire de Rivière-Pilote, tendant à obtenir de notre Société la cession d'une portion de terre superficie de 1/2 hectare environ, pour l'établissement sur l'habitation Desfarges sise à Rivière-Pilote, d'un cimetière, celui existant étant actuellement insuffisant.

Je vous demande de m'autoriser à effectuer en votre nom la cession, à titre gratuit, de ce terrain.

RÈGLEMENT DE CANNES

A notre dernière assemblée, je vous informais que l'obtention d'une plus-value sur nos sucres 1941 permettait le paiement d'une majoration sur les livraisons de cannes de nos fournisseurs. Nous avons ainsi pu porter le prix des cannes hors contingent et contingentées à 1100 et 1300 francs. Vous voudrez bien noter que la somme de frs : 110.618.86 que vous trouverez mentionnée à notre compte « PROFITS ET PERTES » représente le complément de majoration versé à nos planteurs sur leurs livraisons de cannes 1941.

En ce qui a trait aux fournitures de la campagne 1942, j'ai également le 28 mai 1943 réalisé avec nos fournisseurs un accord aux termes duquel j'ai accepté des majorations de 24 et de 42 francs à la tonne de cannes hors contingent et contingentées, ce qui porte à 1200 et 1350 francs les prix définitifs de la barrique.

La somme de Frc : 135.023.52 nécessaire au règlement de cette majoration n'apparaîtra pas au présent rapport, l'accord ayant été réalisé après cloture de l'exercice. Au rapport de cloture de notre prochain exercice, vous trouverez la somme sus-indiquée à notre compte " Profits et Pertes ».

Au cours de la campagne 1941-1942, l'Usine du Marin a acheté 33.465 120 kilogrammes de cannes dont la manipulation a donné les résultats suivants :

2.245.400 kilogrammes de sucre de 1er jet

1.235.000 litres de mélasse

Ces produits ont été réalisés de la façon suivante :

DEPENSES

COMPTE DE

Achat de cannes : 33.465 120k. à 120f. la tonne	4.015 814 40
Transport des cannes.....	237.331.24
Main-d'œuvre de fabrication.....	409 684.30
Approvisionnements consommés.....	318.029.60
Sacs à sucre employés.....	582.444 79
Combustibles consommés.....	63.604.40
Entretien voie ferrée Rivière-Pilote.....	46.876.30
Entretien voie ferrée Marin.....	25.403.85
Entretien et réparations.....	877.339 75
Frais généraux.....	389.352.22
Impôts et Patente.....	50.000.00
Impôt sur le revenu.....	17.825.00
Primes d'assurance.....	91.363.30
Allocations familiales et congés payés.....	132.024.65
Frêt et transport.....	14 113.40
Frais médicaux.....	15.900 00
Cuiseurs étrangers.....	13.814.85
Conduite d'eau Rivière-Pilote.....	1.000.00
Amortissement du matériel.....	500.000.00
	<u>7.801.922 05</u>

COMPTE DE LA

DEPENSES

629.000 L. de mélasse 41.....	
665.000 L. « 42.....	
1.294.000 L. de mélasse employés.....	645.740.80
Achat droits de contingent.....	124.530.90
Droits payés sur les rhums.....	20.562.40
Appointements et salaires payés.....	58.235.75
Approvisionnements consommés.....	85 176 58
Licences payées.....	22.541 80
Combustibles consommés.....	110 000.00
Frêt et transport.....	65.320.75
Frais de magasinage.....	32.294.90
Droits de contingent 40 et 41.....	858.895.00
	<u>2.023.298.88</u>
Balance.....	1.325.831.71
	<u>3.349.130.59</u>

FABRICATION

RECETTES

SUCRE

10 sacs de sucre vendus sur place à 375 frs..	3.750.00	
22.444 sacs de sucre en magasin à 200 frs...	4.488 800.00	
<u>22.454 sacs de sucre fabriqué pour Frs . . .</u>		4.492 550 00

MELASSE

665.000 litres de mélasse livrés à la Dist. à 0,50.	332 500.00	
570.000 « « restant en citerne à 0,50,	285.000.00	617,500.00

Pertes de fabrication Fcs

5.110 050.00

2 691.872.05

7.801 922.05

DISTILLERIE

RECETTES

RHUM 1941

291 341 l. vendus sur place.	700.000.00	
9.525 l. exportés et réalisés	105 365.30	
371.351 l. livrés à la rectification	592 296 70	
15.677 l. exportés et non réalisés	133.362.69	
177.678 l. en magasin garantis par l'Etat . . .	177 678.00	
33.183 l. manquants résultant du stockage.		
898.755 litres de rhum pour Fcs :	1.708.702.69	
dont il faut déduire la valeur estimative	920.717.00	787.985.69

RHUM 1942

192.799 l. livrés à la rectification à 1.60	308.478.40	
758.964 l. « « 2.60	1.973 306 70	
108.964 l. en échange de cannes	155.661.60	
13.351 l. restant en magasin à 2.60	34 712.60	
Droits de cons. locale vendus.	88 985.60	2.561.144.90
<u>1.074.078 litres de rhum fabriqué</u>		<u>3.349.130.59</u>

ALCOOL CARBURANT

RECETTES

1.504.342	l. alcool vendus à 4.02	6 054.175.70
50.174	l. alcool livrés et non réalisés à 3,93	197.617.60
49.527	l. alcool restant en magasin à 6,00	297.162.00
	Ristourne dûe sur les alcools livrés...	1.788.357.60
1.604.043	litres d'alcool fabriqué .	

8 337.312.90

Nous avons donc, d'une part, au crédit		
du compte distillerie, un net de Frcs		1.325.831.71
auxquels il y a lieu d'ajouter :		
1. Plus-value s/ réalisation sucre 1941.	1.007.502.25	
2. Balance des exploitations agricoles	803.139.35	
3. Balance du Compte Elevage	<u>217.291.24</u>	2.027.932.84
Soit ensemble Fcs		<u>3.353.764.55</u>
A ce chiffre, il conviendrait d'ajouter :		
la balance créditrice du Cte Profits et Pertes		10.669.78
Soit ensemble Fcs		<u>3.364.434.33</u>
De cette somme, il faut déduire :		
1. Les pertes de la fabrication	2.691.872.05	
2. Les intérêts statutaires	<u>42.500.00</u>	2.734.372.05
Reste Fcs		630.062.28
Moins les 10 o/o de l'Administrateur		<u>63.006.22</u>
Reste net Fcs		567.056.06
auxquels il faut ajouter la balance du		
Compte Alcool carburant		<u>604.502.18</u>
donnant ainsi un total de Fcs		1.171.558.24
que nous vous proposons de répartir comme suit:		
1. Balance Coulée d'or. (rachat rente Landa)	224.896.96	
2. Dividendes 200 francs aux actionnaires	340.000.00	
3. Complément majoration cannes 1941	110.618.86	
4. Provision pour remise état matériel et cultures	<u>496.042.42</u>	
Chiffre égal		1.171.558.24

ACTIF

BILAN DE L'USINE DU MARIN

Usine et son matériel	850.000.00	
Distillerie Coulé d'or (rachat rente Landa) ...	224 896.96	

Denrées à réaliser

8.296 sacs 1/2 sucre 1941 à 210 francs.....	1.741.845.00	
22.444 sacs sucre 1942 à 200 -	4.488.800.00	
570.000 litres de mélasse à 0.50.	285.000 00	
193 355 litres de rhum 1941.....	311.040.69	
13.351 litres de rhum 1942 à 2.60	34.712.60	
99.701 litres d'alcool.....	494.779 60	
Ristourne à encaisser sur 745 149 l. alcool livrés à 2.40.	<u>1.788.357.60</u>	9.144.535.49

Approvisionnements

Approvisionnements divers.....	454.014.27	
Approvisionnements en cours de commande . . .	91.163.45	
130 tonnes engrais en magasin	366.725 86	
32.000 sacs à sucre en magasin	688.000 00	1.695.250.58
700 futs vides en magasin	<u>95.347.00</u>	

Matériel nouveau

Cuite, malaxeurs, bâtiment distillerie.	600.000.00	
Dorr & Oliver	600 000 00	1 200.000.00

Élevage

Grand-Fonds, Rivière Les Etages, Petit- Versailles Belefonds, Salines, Beauregard....	50.000.00	
	<u>50.000.00</u>	100.000.00

Créance Hypothécaire

Distillerie La.Christophe		144.475.75
-------------------------------------	--	------------

Débiteurs de l'Extérieur

Antoine de Reynal	158.950.20	
Société générale de commission.....	17 540.25	
Ozanne frères	1.969.80	
Royal Bank of Canada (France).	918 64	
Etablissements de Lives-Lille.....	<u>469.00</u>	179.847.89

Débiteurs de la Colonie

Débiteurs divers		174.627.28
----------------------------	--	------------

Disponibilités

A l'Agence	871.314.11	
En Caisse	63.477.03	934.791.14
		<u>14.648.425 09</u>

Capital social		850.000.00	
Réserve			
Fonds de réserve et d'amortissement	600.000 00		
Fonds de roulement	1.075.000.00		
Provision pour risques en cours	852.389.90		
Provision pour remise en état matériel & cultures	80 000 00	2.607.389.90	
Créanciers de l'Extérieur			
Paul Gauthier	1.061.55		
Etablissements Delatte & Frouard	16.907.70		
Constructions mécaniques Cail	524 302.05		
Corpet, Louvet & Cie	4 727.45		
Maurice Landa. (Créance hypothécaire)	500 000.00		
André Bonnal	14.428.10	1.061.426.85	
Créanciers de la Colonie			
Crédit Martiniquais. (compte courant)	5.218.714.76		
Crédit Martiniquais. (compte avance s/stocks)	2.561.869.50		
André Dorn	109.620 76		
Créditeurs divers	761.487.40	8.651.692.42	
Comptes à Régulariser			
Colons divers	116.511.48		
Distillerie Coulée d'or (majoration s/cannes)	27.856.20		
Hon Caritan. (Octave Desportes)	68.480.00		
Intérêts et dividendes arriérés	93.510.00	306.357.68	
Profits et pertes			
Bénéfices au 31 octobre 1942		1.171.558.24	

14.648.425.09

DÉBIT

Compte de Profits et Pertes

Intérêts payés à divers	219 617.40	
Complément majoration s/cannes 40 Coulée d'or	11.595.12	231.212 52
Balance du compte fabrication		2.691.872.05
Intérêts statutaires		42.500.00
Tantième de l'Administrateur		63 006.22
Balance au 31 octobre		1.171.558.24

Créditeurs de l'exercice

Intérêts statutaires	42.500.00	
Tantième de l'Administrateur	63.006.22	
Balance au 31 octobre	1.171.558.24	
		4.200.149.03

Créditeurs de la Colonie

Intérêts statutaires	42.500.00	
Tantième de l'Administrateur	63.006.22	
Balance au 31 octobre	1.171.558.24	
		4.200.149.03

Comptes à Régulariser

Intérêts statutaires	42.500.00	
Tantième de l'Administrateur	63.006.22	
Balance au 31 octobre	1.171.558.24	
		4.200.149.03

Profits et pertes

Balance au 31 octobre 1912	1.171.558.24	
----------------------------	--------------	--

11 618 432 03

Arrêté au 31 Octobre 1942

CRÉDIT

Solde réalisation rhum 1941.....	13.946.30	
sucre 1941.	37.273.20	
Remboursement droits indument perçus.....	29.131.00	
Trop perçu sur revenu 1940	41 391 30	
Prime appliquée aux sucres coloniaux exportés	44 388.00	
Intérêts virés au Cte Alcool carburant.....	72 000.00	
Intérêts sur créance L. Landa.....	3.752.50	241.882.30
Balance du Cte Distillerie.....		1.325.831.71
Balance des Exploitations agricoles		803.139.35
Balance du Cte Elevage.....		217.291.24
Balance du Cte Alcool carburant...		604.502.18
Plus-value s/réalisation sucre 1941..		1.007.502.25
		<u>4.200 149.03</u>

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de votre société pendant l'exercice 1942

Nous avons obtenu de votre direction tous les éléments utiles à l'accomplissement de notre mission, et les documents comptables relatifs à cet exercice nous ont été remis dans les délais légaux.

Au cours de notre examen nous n'avons relevé aucun marché où l'administrateur ait eu un intérêt personnel direct ou indirect (opérations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867)

Les comptes qui vous sont présentés sont conformes aux livres et le bilan reflète sincèrement la situation de votre société; aussi, nous estimons que vous pouvez les approuver et donner à l'Administrateur décharge de sa gestion.

J. ROSEAU

Agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

Paul de POMPIGNAN, Yves BERTE
Robert PLISSONNEAU, Léon HAYOT



